



Peut on danser dans un bar de nuit ?

Par **elodie**, le **24/10/2012** à **22:29**

BonjourrrrrVoici mon problème : Mes parents ont ouvert un bar de nuit, cela fait 4 ans maintenant et il y a 1 semaine il y a eu un contrôle de police. Ils reprochent à mes parents que le bar detient une piste de danse alors qu'en vérité il n'y a aucune delimitation qui montre qu'il y a une piste. De plus nous ne pouvons pas empêcher les clients de danser. Selon l'art 7 de la convention de la sauvegarde des droits de l'homme " pas de peine, sans loi ". De cet article y 'a t'il une loi en France qui interdirait de danser dans un bar ?rrrrQue pouvons nous faire ? Ou pouvons nous nous adresser pour essayer de contrer ces arguments qui ne tiennent pas debout.